

Le petit journal de Chalagnac

Bulletin n°4 janvier 2016

★ Bonne
★ année
2016 ! ★

Mot du maire

Chères Chalagnacoises, chers Chalagnacois,

Nous voici arrivés en fin d'année, permettez-moi au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom, de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et de vous adresser tous nos vœux pour l'année 2016 !

L'année 2015 vient de s'écouler et a été forte en émotion, en particulier au niveau national. Au niveau local, les élections départementales et régionales ont également apporté du changement dans les instances.

L'année 2016 nous promet également quelques rebondissements. En effet, la réforme des collectivités territoriales (loi NOTRE d'août 2015) permet le renouvellement et le renforcement des intercommunalités mais également la disparition de certains de nos syndicats. Pour ce faire, tous les membres élus de La Communauté de Communes du Pays Vernois et de la Truffe ont fait le choix de se rattacher dès l'an prochain, au Grand Périgueux.

Malgré tous ces chamboulements et tous ces événements, nous continuerons à notre niveau d'œuvrer pour notre commune.

Jean-Paul GARRIGUE
Maire de CHALAGNAC

*Le maire et l'ensemble du conseil municipal
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2016 !!!*

Calendrier 2016



9 janvier 2016 ⇨ Vœux du maire et dégustation de la galette des rois

23 janvier 2016 ⇨ Repas des aînés

12 juin 2016 ⇨ Dépôt de gerbe au monument aux morts à Eyvirat
(monument commémoratif 1939-1945)

Ce qui s'est passé en 2015...

Distribution des containers

Après avoir fait le point sur les besoins en containers sur la commune, la mairie a décidé de répartir au mieux les containers collectifs. Par conséquent, les usagés habitants aux lieux-dits le Menaudou, les Landes et la Séguinie ont été pourvus d'un container individuel.

Rappel : ces containers sont la propriété du SMCTOM. Le ramassage des poubelles se fait le mardi matin.



Réfection des routes

La réfection des routes s'est poursuivie aux lieux-dits Les Planches, Chez Luset, Le Boutet, Blouze. En plus de ces travaux, du point à temps a été réalisé aux lieux-dits suivants : Biternat, Labrousse, Les Marbilies. Enfin, la Merle et Champlebout ont fait l'objet d'un revêtement en castine.

Travaux divers

D'autres travaux ont été réalisés tout au long de l'année tels que la réfection du mur du cimetière, le crépi du mur de la maison communale, la fermeture du dépôt communal, l'électricité dans l'église et le local municipal.



Incendie à Chalagnac (6 octobre 2015)

Ce mardi à 17 heures, le centre départemental de traitement d'alerte reçoit une étonnante demande de secours pour un départ de feu dans un sous-bois. En effet, le département est traversé depuis le début de l'après-midi, par des averses de pluie parfois importantes qui alternent avec de belles éclaircies, la surprise est donc grande dans ce contexte de recevoir une sollicitation de ce type émanant de Chalagnac à une dizaine de kilomètres au sud de Périgueux. Cependant, des véhicules feux de forêt de Périgueux et Vergt sont aussitôt engagés sur le sinistre, à leur arrivée l'incendie a parcouru 500 m² dans un sous-bois de résineux. Grâce à leur intervention rapide mais aussi aux conditions favorables, les sapeurs-pompiers maîtrisent puis éteignent rapidement le feu. (Photos O. Rigaud BCOM SDIS24)



Rappel : En Dordogne, c'est au printemps que le risque de propagation des feux est le plus élevé. L'été est aussi une période sensible. C'est pourquoi pendant les périodes **du 15 février au 15 mai** puis **du 15 juin au 15 octobre**, les feux (incinération des déchets végétaux, barbecues, feux de camps...) sont interdits en zones boisées et aux abords de ces zones. L'usage du feu est réglementé pendant les périodes moins sensibles du 16 mai au 14 juin puis du 16 octobre au 14 février. Attention, en fonction des conditions climatiques, l'interdiction totale d'usage du feu en zone sensible peut être prolongée au-delà du 15 mai. Renseignez-vous en mairie ou sur le site Internet de la préfecture. ([Arrêté préfectoral relatif à la protection de la forêt contre l'incendie en date du 14/03/13](#))

Projet de la Poste

La Mairie de Chalagnac a décidé pour l'année 2016 d'améliorer la qualité de l'adressage sur la commune.

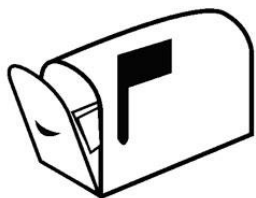
Toutes les habitations doivent être localisables grâce à leur adresse notamment dans les situations d'urgence et de secours. Un constat a été établi sur les 209 foyers desservis de la commune.

Il s'agit maintenant de définir, dans le respect des normes postales :

- ☞ la dénomination des rues, des chemins et toutes voies publiques,
- ☞ la numérotation de tous les accès aux habitations,
- ☞ la mise en place de panneaux de rue et plaques numérotées,
- ☞ l'enregistrement de tous les paramètres des adresses dans le système d'information de La Poste,
- ☞ la communication des adresses aux habitants.

Ce projet sera piloté par la mairie avec la contribution technique et experte de La Poste.

Etre raccordé au réseau postal, en possédant une adresse normée et une boîte aux lettres accessible, c'est l'assurance d'un courrier, de colis et de lettres volumineuses distribués dans les temps impartis. Avoir une adresse précise permet l'accessibilité de tous à l'ensemble des services de proximité et notamment aux services de secours (pompiers, SAMU) mais aussi médecins, livreurs à domicile, électricité, gendarmerie, éboueurs...



Nous vous rappelons les 7 conseils pour bien rédiger une adresse :

- ☞ utiliser de préférence une enveloppe pré-casée,
- ☞ écrire l'adresse sur 6 lignes maximum,
- ☞ ne jamais mettre de virgule après le numéro de rue,
- ☞ écrire bien distinctement les 5 chiffres du code postal,
- ☞ écrire au moins la dernière ligne en majuscules,
- ☞ préciser l'adresse de l'expéditeur au dos.
- ☞ dans les immeubles collectifs, il est important de faire figurer le numéro de la boîte aux lettres à la fois dans le contenu de l'adresse et sur la boîte aux lettres elle-même.

Projets envisagés pour les années à venir...

- Poursuite de la réfection de certaines routes communales,
- Crépi du local communal,
- Poursuite de la réfection des murs du cimetière,
- Aménagement du bourg,
- Agencement de la cuisine de la salle des fêtes,
- Création d'un columbarium
- Changement des menuiseries de la salle des fêtes...



Etat civil

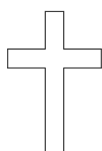


Unis pour la vie :

- ⇒ Lionel GARRIGUE & Ariane KRINS, le 16 mai 2015
- ⇒ Gauthier GANIVET & Mélanie ROUZIER, le 8 août 2015
- ⇒ Tony MAUGIN & Jennifer LEBON, le 15 août 2015
- ⇒ David BRESSAC & Claire GUENOIS, le 22 août 2015

Carnet rose :

- ⇒ Lenna DOMPS née le 16 février 2015
- ⇒ Brandon MAUGIN LEBON né le 19 mars 2015
- ⇒ Priscillia MAUGIN LEBON née le 19 mars 2015
- ⇒ Giulian SEVERIN né le 4 août 2015



Ils nous ont quittés :

- ⇒ Mme Jeanne WISSLER, le 18 avril 2015
- ⇒ Mme Edith CHAUMONT, le 9 septembre 2015
- ⇒ M. Claude VALBOUSQUET, le 19 octobre 2015
- ⇒ M. René ALLEMAND, le 4 décembre 2015
- ⇒ Mme Huguette ALLEMAND, le 17 décembre 2015

A vos agendas !!!

- 9 janvier 2016 ⇒ Galette des rois et vœux du maire à 18 heures à la salle des fêtes
- 23 janvier 2016 ⇒ Repas des aînés
- 6 février 2016 ⇒ Concours de belote organisé par l'Association Chalagnac Loisirs
- Mars 2016 ⇒ Carnaval organisé par l'association 123 écoles
- Avril 2016 ⇒ Chasse aux œufs de Pâques organisé par l'association 123 écoles
- 15 mai 2016 ⇒ Fête de la fraise
- 22 mai 2016 ⇒ Randonnée et vide-grenier organisés par l'Association Chalagnac Loisirs
- 5 juin 2016 ⇒ Concert de musique dans l'église organisé par l'Association Chalagnac Loisirs
- Juin 2016 ⇒ Fête de fin d'année du RPI

Site internet

Commune de CHALAGNAC

Accueil Infos pratiques Contact

- ▶ Accueil
- ▶ La Mairie
- ▶ Actualités
- ▶ Vie quotidienne
- ▶ Salle des Fêtes
- ▶ Histoire

Bienvenue sur le site de la commune de Chalagnac !!
Dans un souci d'amélioration permanent du site, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos idées à l'aide du formulaire de contact.
Nous vous souhaitons une agréable visite.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent Petit Journal, la commune de Chalagnac possède enfin son site internet. N'hésitez pas à y aller faire une petite tour et nous faire part de vos remarques grâce au formulaire de contact. Vous y trouverez toute l'actualité de la commune, les infos pratiques...

Lien : www.chalagnac.fr

Manifestations, la vie de la commune et des associations



Commémoration du 12 juin 2015

Comme tous les ans, une gerbe a été déposée sur le monument aux morts situé à « Eyvirat ». Cette commémoration s'est faite en présence de M. LAUTERIE, président de la section de Vergt des 17 porte-drapeaux, M. RIEU, président de l'association du dévouement et du bénévolat de la Dordogne, des porte-drapeaux M. PROUZAT, M. HERAUD, M. GOUBERT, M. LEYNAERT, M. DELMAZEL, M. GROSLAND, M. LIMOUZY, M. VERGNAUD, M. ROUSSET, M. LESTANG, M. LONGO et de M. SAINT-AMAND, conseiller général honoraire.

Cette cérémonie honore les mémoires de Marcel DELORD et René CHAMINADE, résistants FFI, qui ont été abattus pas les Allemands le 12 juin 1944.

Association 1 2 3 écoles

L'association 123 Ecoles est une association loi 1901, créée par les parents d'élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal des communes de Chalagnac, Creyssensac et Pissot, Eglise Neuve de Vergt et St Paul de Serre (les enfants de la commune de Breuilh sont également accueillis au sein du RPI).

Cette association a pour but de participer au financement des projets des écoles (sorties scolaires, achat de matériels, livres, jeux) et permet de regrouper tous les élèves, parents et enseignants lors d'activités diverses et variées (carnaval, fête de fin d'année, chasse aux œufs, marché de Noël).

Le nouveau bureau est constitué de : Aurélie GERDY, Présidente (CREYSSENSAC ET PISSOT), Damien GUITTON, Trésorier (ST PAUL DE SERRE), Marlène MAGNOL, Secrétaire (EGLISE NEUVE DE VERGT). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les membres ou à envoyer un mail à l'adresse suivante association123ecoles@hotmail.com

SAINT-PAUL-DE-SERRE/CHALAGNAC/CREYSSENSAC/ÉGLISE

Un travail de fond dans les assiettes

Tout au long de l'année, les CE2, CM1 et CM2 de Saint-Paul-de-Serre ont été sensibilisés aux droits de l'enfant dans le cadre des temps d'activités péri-scolaires (TAP), gérés par la Communauté de communes du Paysançais et du terroir de la truffe et menés par trois animateurs, dont Samantha Keulen, en charge du projet. Débats, jeux d'expression et saynètes ont été proposés pour aborder les questions de droit, à l'égalité, à la santé, à l'éducation et à la famille. Une intervenante de l'association d'éducation populaire les Francas est également venue et a proposé des jeux correspondant au thème.



Pour la fête de fin d'année, les élèves de CE2, CM1 et CM2 avaient préparé plusieurs chansons. PHOTO BERNARD VASSEUR

Une charte à la cantine

D'autre part, Christine Sincou, la cuisinière de l'école, et l'équipe encadrant les temps du repas ont mis en place différentes actions autour de la question de l'alimentation : une charte sur le respect et le gaspillage alimentaire ; la récupération des aliments non consommés pendant le repas et la pesée de ceux-ci ; et l'affichage des quantités jetées pour une meilleure prise de conscience par les enfants. Afin de mieux comprendre le fonctionnement de ce sys-

tème, Laurence Lapouge, animatrice du tri au Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMCTOM) de Vergt, est venue à la cantine. Enfin, dans une démarche de qualité et d'éducation au goût, une partie des repas proposés aux enfants est issue de produits de l'agriculture biologique et provient de producteurs locaux. C'est également le cas à la cantine d'Eglise-Neuve-de-Vergt.

Bernard Vasseur



Le Noël des écoles

Association Chalagnac Loisirs

Le 27 novembre dernier, a eu lieu l'assemblée générale de l'Association Chalagnac Loisirs. Pour cette occasion, le renouvellement du bureau a fait la part belle aux p'tits nouveaux !

Marina HUOT en est la nouvelle présidente. Le reste du bureau se compose de Patrice RICHARD (vice-président), Christelle LACHAUD (trésorière), Sylvie MANEIN (secrétaire). Les membres actifs viennent compléter la liste : Serge DESCAT, Charles FARGE, Jacques LARNAUDIE-JOLY, Josette DESCAT, Bernard MORIN, Sophie KURAS, Patrick DUBUSSY, Laurence ROOS, Colette VIOLOT.

Rétro 2015

L'association Chalagnac Loisirs a organisé au cours de l'année 2015 diverses manifestations, à l'instar du concert d'harmonica qui s'est déroulé en l'église de Chalagnac et qui a attiré bon nombre d'amateurs de musique.

CHALAGNAC

Un air d'harmonica a soufflé dans l'église

Pour sa deuxième édition, le concert d'harmonica a attiré la foule à Chalagnac. L'église était totalement remplie, et à l'abri de la canicule dans cet édifice à la belle acoustique, le public s'est laissé aller à battre du pied et des mains. Des airs très connus à certains classiques nettement plus difficiles (Schubert), rien n'arrête ce populaire instrument à vent...

Le concert d'harmonica a séduit.
PHOTO PATRICK TRUCHASSOUT



1



2



3



(1) La soirée moules-frites a une nouvelle fois rencontré un franc succès.

Vous êtes venus nombreux pour passer un moment convivial où la bonne humeur était au rendez-vous.

(2) Des années qu'il n'y avait pas eu de loto à Chalagnac. Le 7 novembre dernier, la salle des fêtes était comble !!

(3) Le rallye vieilles voitures et solex de Vergt a fait escale à Chalagnac pour le Téléthon. Au programme café et gâteaux pour les participants...



Pour les adeptes des réseaux sociaux et pour ceux qui veulent tout simplement se tenir informés des activités de l'association, n'hésitez pas à aller faire un tour sur la page facebook « Association Chalagnac loisirs » et à cliquer sur « j'aime ».